# Guide Export

## Page d'accueil

## Tout ce qu'il faut savoir pour envoyer et exporter vos vins à l'étranger

**Vous souhaitez envoyer ou exporter vos vins à l'étranger ?**

Le Guide à l'export de Swiss Wine rassemble les informations pratiques, les démarches, les documents, les outils et les contacts utiles pour vous accompagner.

Que vous souhaitiez envoyer quelques bouteilles à un client ou à un partenaire, expédier des échantillons ou développer vos ventes sur un nouveau marché, trouvez rapidement les informations dont vous avez besoin.

### 1. ENVOYER DU VIN A L'ÉTRANGER

**Vous souhaitez envoyer quelques bouteilles à un client, un partenaire ou un prospect à l'étranger ?**

Retrouvez les coordonnées de transporteurs pouvant vous aider à expédier vos bouteilles, ainsi que des informations pratiques et documents nécessaires sur les solutions de transport et les coûts.

### 2. EXPORTER VERS UN PAYS

**Vous souhaitez commercialiser vos vins dans un pays étranger ?**

Retrouvez les informations et exigences propres à chaque marché : conditions d'importation, douane et taxes, étiquetage, documents nécessaires, accords de libre-échange et autres particularités du pays.

### 3. MODÈLES ET RESSOURCES PRATIQUES

**Retrouvez les documents et ressources utiles pour vos démarches.**

Accédez à des modèles de fichiers, notamment une facture pro forma et une déclaration d'origine, ainsi qu'à des liens vers des webinaires consacrés à l'envoi et à l'exportation de vos vins.

### 4. CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

**Vous avez une question ou besoin d'un accompagnement ?**

Trouvez les spécialistes et organismes qui peuvent vous conseiller selon votre besoin : S-GE, experts export, Swiss Business Hubs, laboratoires, transporteurs et autres partenaires.

**Base de données douanière (S-GE) :** https://www.s-ge.com/export/fr/services/produits-digitaux/base-de-donnees-douaniere

## 1. ENVOYER DU VIN A L'ÉTRANGER

**Vous souhaitez envoyer quelques bouteilles de vin à un client, un partenaire ou un prospect à l'étranger, sans passer par un importateur ?**

L'envoi de vin à l'étranger peut nécessiter des formalités spécifiques, notamment en matière de transport et de douane. Les exigences varient également selon le pays de destination.

Pour ce type d'envoi, nous vous recommandons de faire appel à **un transporteur ou transitaire spécialisé,** capable de prendre en charge l'expédition ainsi que les formalités douanières et de vous conseiller sur les documents nécessaires.

### Deux solutions pour vos envois

**1.) Ziegler (Suisse) SA**

**6 Route des Jeunes**
**CH-1211 Geneve 26**
**Tel : +41 22 309 06 75**
**Fax : +41 22 309 06 71**

E-mail : geneve@ziegler.ch
Site internet : www.zieglergroup.com

Ziegler peut prendre en charge l'ensemble du processus d'expédition après livraison chez eu y compris les démarches liées au transport et aux formalités douanières.

Nous vous recommandons de les contacter directement en précisant votre demande :

- Pays et adresse de destination ;
- Nombre de bouteilles à envoyer ;
- Type d'envoi (ponctuel ou régulier) ;
- Coordonnées du destinataire.

Ziegler pourra ainsi vous renseigner sur la faisabilité de l'envoi, les démarches nécessaires et vous proposer une solution adaptée.

**À savoir** : ce type de prestation est payant. Le prix dépend de plusieurs facteurs, notamment du pays de destination, du nombre de bouteilles à expédier, du mode de transport et des formalités nécessaires. Nous vous recommandons donc de contacter directement le prestataire afin d'obtenir une offre adaptée à votre besoin.

**2.) PESA Port-Franc et Entrepôts de Lausanne-Chavornay SA**

E-mail : info@pesa.global
Site internet : https://pesa.global/fr/entreprise/sites/

PESA peut prendre en charge l'ensemble du processus d'expédition, de l'enlèvement des vins jusqu'à leur livraison, y compris les démarches liées au transport et aux formalités douanières.

Nous vous recommandons de les contacter directement en précisant votre demande :

- Pays et adresse de destination ;
- Nombre de bouteilles à envoyer ;
- Type d'envoi (ponctuel ou régulier) ;
- Coordonnées du destinataire.

PESA pourra ainsi vous renseigner sur la faisabilité de l'envoi, les démarches nécessaires et vous proposer une solution adaptée.

**À savoir** : ce type de prestation est payant. Le prix dépend de plusieurs facteurs, notamment du pays de destination, du nombre de bouteilles à expédier, du mode de transport et des formalités nécessaires. Nous vous recommandons donc de contacter directement le prestataire afin d'obtenir une offre adaptée à votre besoin.

## Vérifiez les exigences de votre pays de destination

Switzerland Global Enterprise (S-GE) met gratuitement à disposition une **base de données douanière** permettant de rechercher les informations nécessaires à l'importation en fonction de l'origine du produit et du pays de destination.

Cet outil vous permet de vérifier les exigences applicables à votre envoi avant de l'expédier.

**→ Accéder gratuitement à la base de données douanière de S-GE**

## Quels documents préparer ?

En règle générale, une facture pro forma doit être préparée pour l'envoi.

Selon le pays de destination, des documents ou justificatifs supplémentaires peuvent également être nécessaires, par exemple des analyses du vin, certificats ou documents douaniers.

→ Télécharger notre modèle de facture pro forma

→ Consulter les informations par pays

Le transporteur pourra également vous indiquer les documents nécessaires en fonction de votre envoi et de sa destination.

## 2. EXPORTER VERS UN PAYS

**Vous souhaitez commercialiser vos vins et développer vos ventes dans un pays étranger ?**

L'exportation de vin implique différentes démarches qui varient selon le marché : recherche d'un partenaire, réglementation, douane, documents, étiquetage, transport ou encore fiscalité.

Voici les premières étapes et les ressources qui peuvent vous accompagner.

### 1. Trouver un importateur ou un partenaire local

Pour s'établir sur un marché étranger et y commercialiser ses vins, la première étape consiste généralement à **trouver un importateur ou un partenaire local**.

L'importateur joue un rôle essentiel : il connaît le marché et ses exigences et peut notamment prendre en charge ou accompagner les démarches nécessaires à l'importation et à la commercialisation des vins dans le pays de destination.

Avant de préparer une expédition, il est donc recommandé de définir clairement avec son importateur les responsabilités de chacun et les documents nécessaires.

### 2. Vérifier les exigences du pays

Les règles et formalités varient selon le pays de destination.

Switzerland Global Enterprise (S-GE) met gratuitement à disposition une **base de données douanière** permettant de rechercher les informations nécessaires à l'importation en fonction de l'origine du produit et du pays de destination.

Elle constitue un premier outil pour identifier les exigences applicables avant de commencer les démarches d'exportation.

**→ Accéder gratuitement à la base de données douanière de S-GE**

### 3. Besoin d'aide dans vos démarches ?

**Alice Roy – Switzerland Global Enterprise (S-GE)**

**Spécialiste Export**

Alice Roy est disponible pour accompagner les producteurs et répondre aux questions techniques liées à l'exportation, notamment concernant :

- l'origine des marchandises ;
- la TVA ;
- les flux d'exportation ;
- les certifications ;
- les droits de douane ;
- les processus d'exportation ;
- leur mise en œuvre ;

- l'e-commerce ;
- et d'autres questions techniques liées à l'export.

Elle peut vous conseiller dans vos démarches et vous orienter en fonction de votre projet et du marché concerné.

**Contact**

**E-mail :** aroy@s-ge.com
**Téléphone :** +41 21 545 94 92

**→ Consulter le profil d'Alice Roy sur le site de Switzerland Global Enterprise**

## 4. Organiser le transport et les formalités douanières

Pour organiser l'expédition de vos vins, vous pouvez également faire appel à un transporteur ou transitaire spécialisé.

**PESA Port-Franc et Entrepôts de Lausanne-Chavornay SA**

PESA peut prendre en charge l'ensemble du processus d'expédition, de l'enlèvement des vins jusqu'à leur livraison, y compris les démarches liées au transport et aux formalités douanières.

Nous vous recommandons de les contacter directement en précisant notamment le pays de destination, le volume à expédier et vos besoins afin qu'ils puissent vous proposer une solution adaptée.

**E-mail :** info@pesa.global

**→ Consulter le site de PESA**

Les coûts dépendent notamment du pays de destination, du volume de vins à expédier, du mode de transport et des formalités nécessaires.

## 5. Quels documents préparer ?

En règle générale, une facture pro forma doit être préparée pour l'envoi.

Selon le pays de destination, des documents ou justificatifs supplémentaires peuvent également être nécessaires, par exemple des analyses du vin, certificats ou documents douaniers.

**→ Télécharger notre modèle de facture pro forma**

→ Consulter les informations par pays

Le transporteur pourra également vous indiquer les documents nécessaires en fonction de votre envoi et de sa destination.

## 3. MODÈLES ET RESSOURCES PRATIQUES

**Retrouvez les principaux documents, outils et ressources pour vous accompagner dans vos démarches d'envoi et d'exportation de vins à l'étranger.**

### 1. Modèles de documents et liens utiles

Selon le pays de destination et le type d'envoi, différents documents peuvent être nécessaires.

Retrouvez ici des modèles et exemples pour vous aider à préparer vos démarches.

**Facture pro forma**

La facture pro forma est notamment utilisée pour certains envois sans transaction commerciale, par exemple pour l'envoi d'échantillons.

**→ Télécharger le modèle de facture pro forma**

**Packing List**

La Packing List détaille le contenu de votre expédition : nombre de cartons, bouteilles, poids, etc.

**→ Télécharger le modèle de Packing List**

Chaque référence doit être déclarée séparément sur la facture. Il est recommandé d'indiquer, pour chaque vin :

Nom du vin et producteur

- couleur : rouge, blanc ou rosé
- cépage ou assemblage
- appellation ou indication géographique
- millésime, le cas échéant
- mention « vin tranquille »
- degré alcoolique, par exemple 13,0 % vol.
- contenance unitaire, par exemple 0,75 litre
- nombre de bouteilles et volume total
- origine : Suisse
- code douanier
- prix unitaire et valeur totale

Exemple → Vin tranquille blanc – Chasselas – Valais – 12,5 % vol. – bouteille 0,75 l – 48 bouteilles – origine Suisse – code 2204.2109

La position douanière de base est 2204.21 pour du vin tranquille en récipients de deux litres ou moins. Il faut néanmoins la nomenclature à 8chiffres à confirmer dans le TARES.

Le packing list doit reprendre la même ventilation et identifier clairement le contenu des cartons ou palettes. Il est recommandé de regrouper les bouteilles par référence et de faire correspondre exactement la facture, le packing list et le contenu physique de l'envoi.

**Déclaration d'origine**

Selon le pays de destination et les conditions applicables, une déclaration d'origine peut être nécessaire afin d'attester l'origine des marchandises.

**EUR.1**

Le certificat EUR.1 peut être utilisé dans le cadre de certains accords de libre-échange afin de justifier l'origine préférentielle des marchandises.

**→ Informations et formulaire EUR.1**

**Origine préférentielle**

Preuves d'origines à fournir :

1. EUR1 et EUR1.CN = certificat de circulation des marchandises – s achète sur le site de la douane.

OÙ

2. Déclaration d'origine sur facture
    1. Selon texte standard

***L'exportateur des marchandises couvertes par le présent document (autorisation douanière n°… si exportateur agréé) déclare que, sauf indication claire du contraire ces produits ont l'origine préférentielle …***

- Jusqu'à 10'300.-CHF ou 6'000EURO
- Sans limite de valeur pour les exportateurs agréés

**DAE – Document d'accompagnement**

Selon la destination et le type d'expédition, un document d'accompagnement peut être nécessaire.

**→ Informations et modèle DAE**

**Analyses et certificats**

Certains pays peuvent exiger des analyses du vin ou des certificats spécifiques avant l'importation.

Retrouvez toutes les informations par pays ici : **→ Accéder gratuitement à la base de données douanière de S-GE**

## 2. Outils pratiques

**Base de données douanière – Switzerland Global Enterprise**

La base de données douanière de S-GE permet de rechercher les informations nécessaires à l'importation en fonction de l'origine du produit et du pays de destination.

Son utilisation est gratuite.

**→ Accéder gratuitement à la base de données douanière de S-GE**

## 3. Formations et webinaires

Switzerland Global Enterprise propose également des webinaires permettant d'approfondir différentes thématiques liées à l'exportation.

**Webinaires S-GE**

➔ **Vidéos des webinaires ExportHelp | S-GE**

**Origine préférentielle**

***Contrôle de l'origine préférentielle par la douane : bien comprendre le processus***

Un webinaire pour mieux comprendre les contrôles et les exigences liés à l'origine préférentielle.

**→ Voir le webinaire**

**Origine préférentielle et non préférentielle**

***Origine préférentielle et non préférentielle : de quoi parle-t-on ?***

Une introduction aux différentes notions d'origine des marchandises et à leur importance dans le cadre d'une exportation.

**→ Voir le webinaire**

**Incoterms® 2020**

***Tout sur les Incoterms® 2020***

Un webinaire pour mieux comprendre la répartition des responsabilités, des coûts et des risques entre vendeur et acheteur lors d'une transaction internationale.

**→ Voir le webinaire**

**Réglementations UE et Royaume-Uni**

***Actualités réglementaires aux frontières de l'UE et du Royaume-Uni : quels impacts pour les exportateurs suisses ?***

Une ressource consacrée aux évolutions réglementaires pouvant concerner les exportateurs suisses.

**→ Voir les informations**

## 4. Réglementation des emballages

**Union européenne – PPWR**

Informations concernant le nouveau règlement européen relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (PPWR).

→ En savoir plus

**France – Emballages commerciaux**

Informations concernant la réglementation française applicable aux emballages commerciaux.

→ En savoir plus

## 4. CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT

**Vous avez une question ou besoin d'un accompagnement ?**

Trouvez les spécialistes et organismes qui peuvent vous conseiller selon votre besoin : S-GE, experts export, Swiss Business Hubs, laboratoires, transporteurs et autres partenaires.

**Vous avez une question ou besoin d'aide dans vos démarches d'envoi ou d'exportation de vins à l'étranger ?**

Selon votre besoin, différents spécialistes et organismes peuvent vous accompagner.

### Switzerland Global Enterprise (S-GE)

Switzerland Global Enterprise accompagne les entreprises suisses dans leurs démarches d'internationalisation et d'exportation.

**Alice Roy – Spécialiste Export**

Alice Roy peut accompagner les producteurs et répondre aux questions techniques liées à l'exportation, notamment concernant :

- l'origine des marchandises ;
- la TVA ;
- les flux d'exportation ;
- les certifications ;
- les droits de douane ;
- les processus d'exportation ;
- leur mise en œuvre ;
- l'e-commerce ;
- et d'autres questions techniques liées à l'export.

Elle peut vous conseiller dans vos démarches et vous orienter en fonction de votre projet et du marché concerné.

**E-mail :** aroy@s-ge.com
**Téléphone :** +41 21 545 94 92

**→ Consulter le profil d'Alice Roy sur le site de Switzerland Global Enterprise**

### Swiss Business Hubs

Les Swiss Business Hubs sont présents dans différents marchés à l'étranger et peuvent notamment apporter des informations sur le marché local et mettre les entreprises suisses en relation avec des partenaires sur place.

Ils peuvent être particulièrement utiles si vous souhaitez développer votre présence commerciale dans un pays ou mieux comprendre son environnement économique.

**→ Trouver le Swiss Business Hub de votre marché**

## Transport et formalités douanières

**PESA Port-Franc et Entrepôts de Lausanne-Chavornay SA**

Pour l'organisation du transport et des formalités douanières, vous pouvez vous adresser à un transporteur ou transitaire spécialisé.

PESA peut notamment prendre en charge l'expédition des vins, de leur enlèvement jusqu'à leur livraison, ainsi que les démarches liées au transport et aux formalités douanières.

**E-mail :** info@pesa.global

**→ Consulter le site de PESA**

**Ziegler :**

## Analyses et certificats

Selon le pays de destination, des analyses du vin ou certains certificats peuvent être exigés.

## Vous ne savez pas qui contacter ?

Si vous ne savez pas quel interlocuteur est le plus adapté à votre situation, commencez par contacter **Switzerland Global Enterprise** pour les questions liées aux démarches d'exportation ou un **transporteur spécialisé** pour les questions liées à l'expédition et aux formalités de transport.